

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- Il est indispensable de financer de façon appropriée les infrastructures essentielles dans les réserves autochtones et les collectivités éloignées, notamment l'accès à l'eau potable et à un approvisionnement fiable en électricité, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets, les technologies de l'information, les écoles et le logement. Celles-ci doivent en outre être solides et construites selon les normes de l'industrie.
- Les routes, les services de police, les centres communautaires, ainsi que les établissements d'enseignement et de soins de santé sont des services gouvernementaux qui doivent être offerts aux Autochtones dans les réserves ou à l'extérieur de celles-ci.
- Les ingénieurs sont en mesure d'aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités en vue d'atteindre les résultats souhaités par la communauté en ce qui a trait à la planification, à la conception, à la construction et à l'exploitation des infrastructures.
- La profession d'ingénieur souhaite respecter les pratiques culturelles et traditionnelles dans son travail avec les peuples autochtones du Canada.

Enjeu

Toutes les infrastructures publiques du Canada doivent répondre aux besoins des particuliers, des familles et des communautés. Dans les réserves et les collectivités éloignées d'Autochtones, le manque d'infrastructures adéquates et résilientes se chiffre à plusieurs milliards de dollars, selon les estimations du Conseil de gestion financière des Premières Nations¹. Un pourcentage important des infrastructures publiques actuelles du Canada est considéré comme vieillissant, inadéquat et en piètre état, ce qui aggrave encore les incidences sur la vie sociale et économique des collectivités dans les réserves des Premières Nations.

Le déficit du Canada en matière d'infrastructures n'est pas exclusif aux communautés autochtones, mais l'insuffisance des infrastructures publiques dans les réserves et les communautés du Nord par rapport aux communautés hors réserve et aux municipalités est manifeste. Par exemple, les deux tiers des communautés de Premières Nations du pays ont été visées au moins une fois au cours des dix dernières années par un avis concernant l'eau potable, selon une enquête de CBC News². Parmi les 618 communautés autochtones du pays, 400 ont connu des problèmes d'eau de quelque nature

que ce soit entre 2004 et 2014. La Première Nation de Neskantaga, en Ontario, par exemple, est visée par un avis d'ébullition de l'eau depuis 20 ans³. Les logements et les infrastructures communautaires dans les réserves des Premières Nations sont également « inférieurs aux normes, délabrés et surpeuplés »⁴.

De plus, les infrastructures actuelles dans les réserves des Premières Nations demeurent vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes étant donné qu'on ne tient pas compte de leurs effets dans les phases de planification, de construction et d'exploitation de la plupart des infrastructures.

Contribution d'Ingénieurs Canada à cet enjeu

Ingénieurs Canada a aidé les communautés des Premières Nations partout au pays, notamment dans le district Unama'ki, au cap Breton, en Nouvelle-Écosse, et dans la réserve Mohawk d'Akwesasne, dans l'Est ontarien, à appliquer le protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) pour évaluer la vulnérabilité du réseau d'aqueduc et d'égouts au climat. Les travaux ont notamment

porté sur la mise au point d'une trousse pour les Premières Nations comprenant des évaluations des risques climatiques dans le cadre des plans de gestion des actifs des communautés autochtones.

Ingénieurs Canada a offert des possibilités de renforcement des capacités à des communautés et à des ingénieurs autochtones du pays dans le cadre d'ateliers de formation et d'évaluation des risques du CVIIP. D'un océan à l'autre, des facultés de génie ont collaboré avec des communautés autochtones pour améliorer leurs capacités et leurs infrastructures actuelles.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Dans la plupart des communautés, le type d'infrastructures qui fait défaut dans bon nombre de réserves est de compétence municipale, provinciale ou territoriale. Toutefois, en vertu de la Loi sur les Indiens, dans les réserves des Premières Nations, cela relève du gouvernement fédéral.

Le gouvernement doit respecter sa promesse d'éliminer le plafond de 2 pour cent sur les investissements dans les programmes destinés aux Premières Nations et travailler avec ces dernières pour fournir à leurs communautés un financement suffisant, prévisible et continu. Ce financement doit être principalement affecté aux infrastructures publiques résistantes et viables, ce qui aidera le gouvernement à tenir une autre de ses promesses, à savoir améliorer l'accès à l'eau potable dans les réserves dans les cinq années qui suivent la formation du gouvernement. Et, par-dessus tout, le gouvernement doit soutenir le renforcement des capacités des communautés autochtones afin de leur permettre d'évaluer, de planifier et de gérer leurs infrastructures.

Contribution future d'Ingénieurs Canada

La profession d'ingénieur est prête à transmettre son expertise impartiale au gouvernement fédéral sous la forme de conseils, d'examen, d'efforts de collaboration et de mentorat. Les ingénieurs canadiens possèdent le savoir-faire technique nécessaire pour soutenir l'élaboration et la mise en application de plans durables et économiquement réalisables en vue de créer des infrastructures durables.

Ingénieurs Canada soutient les programmes qui renforcent la représentation des Autochtones dans des programmes d'études postsecondaires en génie, dans le but d'augmenter le nombre d'ingénieurs autochtones. Ingénieurs Canada souhaite aussi travailler avec le gouvernement fédéral et directement avec les peuples autochtones et leurs communautés pour développer les connaissances, les compétences et les expériences nécessaires pour évaluer la vulnérabilité climatique des infrastructures et les risques afférents aux changements climatiques.

¹Conseil de gestion financière des Premières Nations (2017). « First Nations Financial Management Board: Corporate Plan 2016-2017 ». Consulté au mois d'août 2017 au : <https://fnfmb.com/sites/default/files/2017-07/Corporate-Plan-2016-2017.pdf>

²CBC News (2015). « Bad Water: 'Third World' conditions on First Nations in Canada ». Consulté au mois d'août 2017 au : <http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/bad-water-third-world-conditions-on-first-nations-in-canada-1.3269500>

³CBC News (2015). « Neskantaga First Nation demands action on 20-year boil-water advisory ». Consulté le 17 août 2017 au : <http://www.cbc.ca/news/indigenous/neskantaga-first-nation-demands-action-on-20-year-boil-water-advisory-1.3256929>

⁴CBC News (2011). « Shacks and sloop pails: infrastructure crisis on native reserves ». Consulté le 17 août 2017 au : <http://www.cbc.ca/news/canada/shacks-and-sloop-pails-infrastructure-crisis-on-native-reserves-1.1004957>